

Conseil communautaire

Séance du 10 JUIN 2021

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

N° 16

**Titre / GARANTIE D'EXPLOITATION DES PROGRAMMES SOCIAUX DE RELOGEMENT
- VERSEMENT D'UNE SUBVENTION À L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT (OPH) DE
L'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE - AUTORISATION DE SIGNATURE**

Monsieur GRAU Antoine expose que :

Dans le cadre de sa compétence « Équilibre Social de l'Habitat », et au titre des conventions relatives aux modalités de financement des logements de statut « Programmes Sociaux de Relogement » (PSR), la Communauté d'Agglomération de La Rochelle (CdA) garantie les déficits structurels d'exploitation et les impayés de loyers faisant suite aux relogements de familles dans le cadre d'opérations de reconstruction pour un total à l'origine de 404 logements dans les quartiers de La Pallice, Mireuil, Port-Neuf et Saint Éloi à La Rochelle.

Les programmes de la Pallice, Mireuil, Port Neuf et Saint Éloi sont aujourd'hui arrivés à leur terme. Pour le programme Les Sablons, il reste 46 logements.

La convention relative à ce programme a été conclue pour une durée de 34 ans et s'achève à l'expiration du délai de remboursement des emprunts contractés pour le financement de l'opération, soit en 2020. La présente délibération vise à autoriser le versement du montant du déficit d'exploitation de l'année 2019 du programme Les Sablons.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.5210 et suivants,

Vu ses statuts,

Vu la convention de garantie d'exploitation du 14 avril 1986 du programme de construction de 63 logements Les Sablons à la Rochelle ;

Vu le compte d'exploitation de l'exercice 2019, présenté par l'Office Public de l'Habitat (OPH),

Considérant, conformément à la convention de garantie d'exploitation, que l'OPH de l'Agglomération de La Rochelle établit, chaque année, un compte de gestion, en recettes et en dépenses, faisant ressortir le résultat propre à l'exploitation des 46 logements restants du programme Les Sablons.

Le résultat global est déficitaire pour l'année 2019 et s'élève à 14 445,41 €. En application de la convention, il convient de verser à l'OPH de l'Agglomération de La Rochelle la somme de 14 445,41 € pour couvrir ce déficit.

Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX et M. Michel RAPHEL ne prennent pas part au vote.

Après délibération, le Conseil communautaire décide :

- De verser à l'OPH de l'Agglomération de La Rochelle 14 445,41 € pour couvrir le déficit dans le cadre de la garantie d'exploitation des Programmes Sociaux de Relogement Les Sablons à La Rochelle, somme à prélever sur le budget primitif 2021 ;
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout acte ou document s'y rapportant.

CES DISPOSITIONS, MISES AUX VOIX, SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Membres en exercice : 82

Nombre de membres présents : 59

Nombre de membres ayant donné procuration : 20

Nombre de votants : 79

Abstentions : 2 (Mme FLEURET-PAGNOUX et M. RAPHEL)

Suffrages exprimés : 77

Votes pour : 77

Vote contre : 0

POUR EXTRAIT CONFORME
POUR LE PRÉSIDENT ET PAR DÉLÉGATION
LE VICE-PRESIDENT

Antoine GRAU

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DE LA ROCHELLE

Date de convocation : 04/06/2021

Date de publication : 17/06/2021

Séance du 10 JUIN 2021 _ Visio - conférence

N° 16

**Titre / GARANTIE D'EXPLOITATION DES PROGRAMMES SOCIAUX DE RELOGEMENT -
VERSEMENT D'UNE SUBVENTION À L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT (OPH) DE
L'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE - AUTORISATION DE SIGNATURE**

Sous la présidence de M. Jean-François FOUNTAINE (Président),

Membres présents : M. Antoine GRAU, Mme Séverine LACOSTE, M. Roger GERVAIS, M. Gérard BLANCHARD, M. Alain DRAPEAU, Mme Sylvie GUERRY-GAZEAU, M. Vincent COPPOLANI, M. Bertrand AYRAL, M. Guillaume KRABAL, Mme Mathilde ROUSSEL, Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX, M. Stéphane VILLAIN, M. Vincent DEMESTER, Vice-présidents ;

M. Christophe BERTAUD, M. Patrick BOUFFET, M. Philippe CHABRIER, M. Thibaut GUIRAUD, Mme Catherine LEONIDAS, M. Tony LOISEL, M. Marc MAIGNÉ, Mme Marie-Gabrielle NASSIVET, Mme Marie NEDELLEC, M. Jean-Pierre NIVET, M. Didier ROBLIN, M. Pascal SABOURIN, Mme Chantal SUBRA Conseillers délégués ;

Mme Michèle BABEUF, Mme Elyette BEAUDEAU, Mme Lynda BEAUJEAN, Mme Dorothée BERGER, M. Sébastien BEROT, M. David CARON, Mme Katherine CHIPOFF, M. Franck COUPEAU, M. Pascal DAUNIT, M. Arnaud DE CAMBOURG, Mme Amaël DENIS, Mme Evelyne FERRAND, M. Olivier GAUVIN, M. Didier GESLIN, M. Patrick GIAT, Mme Katia GROSDENIER, M. Didier LARELLE, M. Régis LEBAS, Mme Frédérique LETELLIER, Mme Océane MARIEL, Mme Françoise MÈNÈS, Mme Line MEODE, Mme Marie-Christine MILLAUD, Mme Chantal MURAT, Mme Gwendoline NEVERS, M. Patrick PHILBERT, M. Hervé PINEAU, M. Michel RAPHEL, Mme Eugénie TÊTENOIRE, M. Thierry TOUGERON, Mme Marie-Céline VERGNOLLE et Mme Chantal VETTER, conseillers communautaires.

Membres absents excusés :

M. Jean-Luc ALGAY procuration à Mme Marie-Gabrielle NASSIVET et Mme Marie LIGONNIERE procuration à Guillaume KRABAL, Vice-présidents ;

M. David BAUDON procuration Mme Marie-Céline VERGNOLLE, M. Jean-Philippe PLEZ procuration à M. Antoine GRAU et M. Paul-Roland VINCENT procuration à Line MEODE Conseillers délégués ;

M. Tarik AZOUAGH procuration à Mme Eugénie TÊTENOIRE, Mme Catherine BENGUIGUI procuration à M. Jean-François FOUNTAINE, Mme Catherine BORDE-WOHMANN procuration à M. Franck COUPEAU, M. Gérard-François BOURNET procuration à Mme Marie-Christine MILLAUD, Mme Josée BROSSARD procuration à Mme Gwendoline NEVERS, M. Jean-Claude COSSET, Mme Viviane COTTREAU-GONZALEZ procuration à M. Roger GERVAIS, Mme Nadège DESIR, M. Pierre GALERNEAU procuration à Mme Françoise MENES, Dominique GUÉGO procuration à Mme Marie NEDELLEC, Mme Fabienne JARRIAULT procuration à M. Marc MAIGNE, Mme Martine MADELAINE procuration à Mme Chantal MURAT, Mme Martine RENAUD procuration à M. Didier GESLIN, Mme Jocelyne ROCHETEAU procuration à M. Tony LOISEL, M. El Abbes SEBBAR procuration à M. Christophe BERTAUD, M. Jean-Marc SOUBESTE procuration à Mme Océane MARIEL, M. Michel TILLAUD et Mme Tiffany VRIGNAUD procuration à M. Franck COUPEAU, conseillers communautaires.

Secrétaire de séance : Mme Séverine LACOSTE